

SAINT-CHRISTOPHE SUR-DOLAIZON



Bulletin Municipal

Janvier 2013

N° 16





Serge ARNAL
Agent Général

- Entreprises
 - Agriculteurs
 - Commerçants
 - Artisans
 - Particuliers

25, boulevard Carnot
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. 04 71 09 31 68

Fax 04 71 05 61 67

E-mail: sarnal@agence.generalif.fr

SARL
BUISSON Frères

SCIERIE - CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
BOIS DE CHAUFFAGE
EN BUCHES

9, place des Jardins
43370 ST-CHRISTOPHE-DOLAISON

TEL. **04 71 03 18 54**

Ets F. Vincent & Fils
Le choix de la qualité

Carburants - Fioul - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granules

SIÈGE SOCIAL - La Sauvetat - 43340 LANDOS - Tél. 04 71 08 21 44

Mail : carb.comb.vincent@wanadoo.fr

SIÈGE ADMINISTRATIF - ZI de Blavozy - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. 04 71 03 05 88 - Mail : carb.comb.cortial@wanadoo.fr

Le Bourg - 43510 CAYRES - Tél. 04 71 57 31 58

www.vincentcombustible.fr



J.V.F. Stations-service 24h/24 - 7j/7

La Sauvetat - 43340 LANDOS - Tél. 04 71 08 21 44

ZI de Blavozy - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE - Tél. 04 71 03 05 88

63 bis, Avenue Foch - 43000 LE PUY-EN-VELAY



LA FOURCHETTE AUVERGNATE
Bar Restaurant Grill

PASCAL Sébastien

Montagnac 43370 SOLIGNAC SUR LOIRE

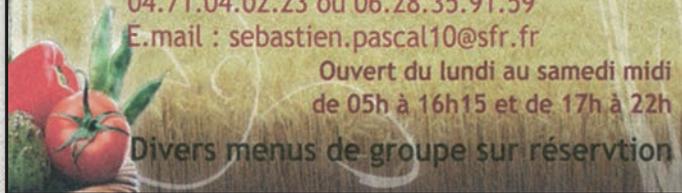
Menu routier et ouvrier

04.71.04.02.23 ou 06.28.35.91.59

E.mail : sebastien.pascal10@sfr.fr

Ouvert du lundi au samedi midi
de 05h à 16h15 et de 17h à 22h

Divers menus de groupe sur réservation



eureka
ma maison

SARL BOYER MPN

12-14, RUE ST-JACQUES
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 04 69
eurekalepuy@sfr.fr

Z.A. CHATIMBARBE
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 59 10 15
eurekayssingeaux@sfr.fr

Couleurs de
TOLLENS

Le Puy-en-Velay

Z.I. de Corsac
43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 05 56 22
Fax 04 71 05 76 08

Votre spécialiste
peinture et décoration



Au terme de cette année 2012, au nom du Conseil municipal je vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles.

Je voudrais, à cette occasion, remercier tout d'abord nos employés communaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune (mairie, école, voirie). Je leur exprime notre reconnaissance pour la tenue de nos services et de nos abords.

Je veux également féliciter notre équipe éducative dont la tâche a été rendue difficile par la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre.

J'exprime toute ma reconnaissance à mes collègues élus, à nos associations et à nos bénévoles dont les initiatives animent notre commune. Un réel sentiment d'appartenance s'y maintient. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont importants.

2012 aura été une année de changements, mais également pour certains, une année de joies et pour d'autres, une année de peines. Sachez que je m'associe personnellement aux événements heureux et malheureux qui vous ont touchés.

2012 a également vu l'ouverture d'un nouveau commerce dans le bourg. Le petit marché qui fait office de dépôt de pain et d'épicerie.

Je voudrai revenir quelques instants sur les principaux travaux prévus au budget et réalisés ou en cours de réalisation durant cette année 2012:

- Fin de la réfection du mur du cimetière
- Travaux sur voirie.
- Travaux éclairage public
- Travaux sur bâtiment communaux
- Acquisition de matériel et mobilier

Je veux saluer ici l'intervention du syndicat des eaux du Velay, qui a permis de réaliser l'assainissement des villages de Tallode et de Dolaizon.

Concernant 2013, nous allons poursuivre les réfections des voiries notamment sur le village d'Eycenac, ce qui devrait consommer une grosse partie du budget investissement.

Concernant l'aménagement foncier celui-ci continue. Suite à l'enquête publique de début 2012, nous allons arriver à la phase de négociation après le travail des commissions et sous commissions.

Avant de vous quitter, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour 2013.

Bonne lecture.
Alain Chaurand.



Agenda

Mairie - 04 71 03 10 78 - mairie.saint-christophe.sur.dol@wanadoo.fr

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h

Bibliothèque

Mercredi, vendredi et samedi : 10 h 30 à 12 h

Le jeudi après-midi (tous les 15 jours) seulement pour les élèves de l'école.

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

Assistante sociale

Permanence à la mairie de Bains les mardis de 14 h à 17 h

Relais assistantes maternelles

Sur rendez-vous à St-Christophe, contact au 06.74.53.88.71

Permanences à Cussac le mardi matin et à Bains le jeudi après-midi

École publique "Jacques Brel"

ecole.j-brel@wanadoo.fr

www.st-christophe-sur-dol.com

Sommaire

Page 4 - État-civil

Page 5 - Budget

Page 8 - Travaux

Page 11 - Vie communale

Page 18 - Vie associative



Reconnaissance

LAURENT Christophe, Joseph	12/03/2012
CHARRAT Sylvain, Gérald et BRIVE Lydia	13/09/2012

Mentions de naissance

PASCAL GUTIERREZ Lila, Luz, Marie	18/01/2012
PASCAL Joan	22/02/2012
LAURENT Nolhan Robin	19/04/2012
BERIOTTO Romane	20/04/2012
DA-RÉ Chris, Geoffrey, Anthony, Richard	19/11/2012
DA COSTA FARO Grégoire, Étienne	27/11/2012
CHARRAT Sophie, Lise	05/12/2012

Mariages

SOLA Hervé et ROCHER Myriam	04/08/2012
SAVY Morgan et MARGERIT Émilie	01/09/2012
ISOLDA Christian et PELLETIER Marie-Catherine, Bernadette, Thérèse	22/09/2012



Avis de décès

JACQUEMART Philippe	18/06/2012
SERODES René Jean-Claude	21/08/2012
BAUZON Berthe, Veuve MIRMAND	05/12/2012

Transcription de décès

BUISSON Simone Marie	21/01/2012
BOYER Virginie	08/07/2012
ARSAC Augustine	16/07/2012
ABREVOIR Hélène Simone Jeanne, épouse MERLE	12/12/2012

Décès hors commune

GUIZON Victoria, veuve CHAURAND	16/08/2012
MAURIN André	07/12/2012



Compte Administratif (Ca) 2011

Définition et principes :

Le compte administratif constitue le « compte rendu » de la gestion du Maire (appelé aussi ordonnateur) pour l'exercice écoulé. Il retrace les ouvertures cumulées (vote du budget et décisions modificatives) de crédits en dépenses et recettes votées par le Conseil municipal, les dépenses et recettes effectuées par l'ordonnateur au cours de l'exercice, y compris celles engagées mais non encore mandatées (payées) ou encaissées, et constate les résultats comptables. À chaque budget correspond un compte administratif. Il obéit aux mêmes principes d'annualité, d'unité, de sincérité et d'équilibre que le budget.

Section de fonctionnement

Le tableau ci-dessous présente les crédits votés au budget 2011 (Budget et Décisions Modificatives), ainsi que les crédits consommés au cours de l'exercice (CA). La dernière colonne présente les crédits prévisionnels votés au budget 2012.

INTITULE	BUDGET et DM 2011 (prévisions)	CA 2011 (réalisation)	BUDGET 2012 (prévisions)
TOTAL DEPENSES	644 638.00 €	503 646.98 €	659 068.00 €
Charges à caractère général	181 400.00 €	168 139.00 €	192 097.00 €
Charges de personnel	272 300.00 €	265 826.91 €	275 105.00 €
Autres charges de gestion courante	41 480.00 €	40 322.62 €	44 295.00 €
Charges financières	21 600.00 €	20 127.05 €	25 300.00 €
Charges exceptionnelles	200.00 €	105.40 €	200.00 €
Attribution compensation	14 500.00 €	0.00 €	32 000.00 €
Dépenses imprévues	2 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €
Virement à la section d'investissement	111 158.00 €	0.00 €	87 089.00 €
Opération d'ordre	0.00 €	9 126.00 €	0.00 €
TOTAL RECETTES	644 638.00 €	670 413.53 €	659 068.00 €
Atténuation de charges	14 500.00 €	15 059.99 €	11 000.00 €
Produits des services	29 160.00 €	30 865.11 €	31 638.00 €
Impôts et taxes (contributions directes)	300 838.00 €	306 020.87 €	311 989.00 €
Dotations et participations	271 179.00 €	273 870.73 €	274 109.00 €
Autres produits de gestion courante	18 961.00 €	21 795.73 €	20 332.00 €
Produits financiers	0.00 €	0.00 €	
Produits exceptionnels	0.00 €	12 988.47 €	
Travaux en régie	10 000.00 €	9 812.63 €	10 000.00 €

Résultat 2011 : 166 766.55 €

Les *recettes de fonctionnement* se sont élevées à 670 413.53 €. Elles sont supérieures de 25 775 € qui proviennent, entre autre, de la taxe aux droits de mutation (taxe réglée lors de la vente de biens immobiliers) pour 3 400 €, des contributions directes pour 5 200 € (imposition des nouvelles constructions ou changement de catégorie des immeubles suite à travaux de rénovation), des produits exceptionnels pour 12 988 € (remboursement assurances, cession d'immobilisations...), des autres produits de gestion courante (location de salle polyvalente) pour 2 834 €. Les « Produits des services » (cantine scolaire, location local La Poste, vente de récolte, locations diverses...), les « Dotations et Participations » (État) sont proches des prévisions.

Rappel : les travaux en régie sont une partie des travaux réalisés par les services techniques municipaux pour lesquels la TVA est récupérée (sur les fournitures et matériaux) après passage d'une écriture budgétaire.

Les *dépenses de fonctionnement* ont atteint 503 646.98 €. C'est le chapitre « Charges à caractère général » qui dégage les plus grosses économies (13 261 €). Toutefois, les dépenses de combustibles (gaz) ne cessent de grimper

(+ 3 900 € pour atteindre 21 953 €) malgré les recherches constantes de sources d'économies. Les 14 500 € portés à la ligne « Attribution de compensation » n'ont pas été appelés sur l'exercice 2011 par la Communauté d'agglomération. Ils le seront en 2012.

Le chapitre « Dépenses imprévues » permet de disposer de crédits qui peuvent être affectés, après décision du Conseil municipal, sur un autre chapitre pour faire face à une dépense imprévue ou abondé des crédits insuffisants. C'est, en quelque sorte, une réserve. Ainsi, 3 000 € avaient été inscrits au budget 2011 dont 1 000 € ont été affectés par une décision modificative budgétaire (DM) au chapitre 65.

Pour mémoire :

- « Charges à caractère général » : eau, électricité, combustible, carburant, primes d'assurance, fournitures administratives et scolaires, fournitures et matériel d'entretien de la voirie, des bâtiments, du mobilier, des véhicules,
- « Autres charges de gestion courante » : indemnités, subventions aux associations, participations communautaires...
- « Charges financières » : intérêts de la dette,
- « Attribution compensation » : reversement à la Communauté d'agglomération,

Le résultat 2011 (recettes - dépenses) s'est élevé à 166 766.55 € contre une prévision de 111 158.00 € (chapitre « Virement à la section d'investissement »).

Le résultat de fonctionnement d'un exercice doit couvrir au moins le remboursement du capital de la dette et l'éventuel déficit d'investissement ; le solde est affecté à des travaux d'investissement (autofinancement) et limite ainsi le recours à l'emprunt. Le solde peut être également affecté en recettes de fonctionnement pour couvrir des dépenses engagées sur l'exercice précédent mais non encore payées (principe de rattachement des dépenses et recettes à l'exercice).

Section d'investissement

Les recettes se sont élevées à 224 029.64 € provenant :

- de l'attribution de subventions pour 31 027.00 € dont 15 027.00 € : travaux de voirie,
- de l'affectation du résultat 2010 pour 145 241.64 €,
- du fonds de compensation de la TVA pour 30 497.00 € (remboursement de la TVA sur les travaux d'investissement année N-2),
- de la taxe locale d'équipement pour 7 868.00 €,
- compte tenu de l'avancement des travaux et l'engagement des dépenses, le recours à l'emprunt (39 000 €) a été différé sur 2012,
- d'un dépôt de garantie pour 270.00 € (caution d'un loyer),
- de la cession de biens pour 9 126.00 €.

Les dépenses, quant à elles, ont atteint 318 620.70 €. Elles ont été consacrées :

- au remboursement de la dette (capital) pour 40 180.64 €,
- à l'acquisition de matériel, mobilier pour 5 045.94 €,
- à des travaux sur les bâtiments communaux (préau) pour 35 774.31 €,
- à solder les travaux d'aménagement de la salle polyvalente pour 22 484.89 €,
- à des travaux de voirie pour 179 726.62 €,
- à la réfection d'une partie du mur d'enceinte du cimetière pour 23 567.25 €,
- à des travaux sur le petit patrimoine pour 2 028.42 €,
- aux travaux en régie pour 9 812.63 €.



Budget 2012

Le budget 2012 a fait l'objet d'une discussion et d'un vote du Conseil municipal en séance du 12 avril 2012.

Section de fonctionnement

Le budget s'équilibre à 659 068.00 €.

En recettes, le chapitre « Impôts et taxes » devrait atteindre 311 989.00 € dont 287 646.00 € pour les seules contributions directes (impôts locaux). L'augmentation des taux (+ 1.5%) décidée par le Conseil municipal explique cette évolution accompagnée par la variation des bases d'imposition décidée par l'État et l'imposition de constructions ou aménagements nouveaux. Ce chapitre représente 43.65% des recettes.

Les dotations (notamment la DGF ou dotation globale de fonctionnement) et participations de l'État n'évoluent pas et s'élèvent à 274 109.00 € (soit 41.59% des recettes).

Le chapitre «Autres produits de gestion courante» a été abondé à hauteur de 20 332.00 € compte tenu du côté aléatoire de ce chapitre (composé des locations immeubles de la Commune, en particulier de la salle polyvalente).

En dépenses, les prévisions des «Charges à caractère général» s'élèvent à 192 097.00 €. La flambée des prix du gaz et du pétrole impactent largement ce chapitre puisque des crédits ont été abondés à hauteur de 30 000.00 € contre 18 000.00 € en 2011. Le poste «Charges de personnel» reste le poste principal des dépenses de fonctionnement (275 105.00 € soit 41.75%). Le chapitre 65 «Autres charges de gestion» grimpe à 44 295.00 €. Il intègre, entre autres, le versement des indemnités aux élus (26 000.00 €), la participation (5 000.00 €) versée au syndicat intercommunal à vocation unique de SOLIGNAC (SIVU), l'attribution de subventions aux associations (7 745.00 € dont 2 745.00 € pour la classe de découverte), le versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (3 000.00 €).

Les charges financières (intérêts des emprunts) se montent à 25 300.00 €. L'augmentation de ce poste est liée à l'emprunt souscrit en début d'année pour faire face aux travaux d'investissement de l'exercice 2011.

Enfin, 3 000.00 € ont été inscrits en «Dépenses imprévues».

Le présent budget de fonctionnement prévoit un virement à la section d'investissement à hauteur de 87 089.00 € (crédits dégagés permettant le remboursement du capital de la dette - 42 800.00 € en 2012 - et le financement, par exemple, de travaux de voirie, de bâtiments).

Section d'investissement

Le budget s'équilibre à 434 486.05 €.

Les recettes 2011 restant à encaisser s'élèvent à 84 970.50 €.

Les recettes nouvelles sont constituées de :

Affectation résultat 2011 section fonctionnement	166 766.55 €
Prévision affectation résultat 2012	87 089.00 €
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	64 420.00 €
Taxe locale d'équipement (TLE)	5 000.00 €
Subventions	26 240.00 €
Recours à l'emprunt	0.00 €

Ces recettes couvriront les travaux 2011 restant à réaliser pour 107 527.90 € (acquisition de matériel et mobilier, travaux de voirie, travaux sur bâtiments...). Ces recettes couvriront également :

Remboursement capital emprunts	42 800.00 €
Travaux nouveaux :	
Travaux en régie	10 000.00 €
Acquisition matériel et mobilier (extincteurs, ordinateurs écoles...)	18 835.74 €
Travaux sur bâtiments communaux (appenti centre technique, garages)	10 039.00 €
Travaux sur voirie	69 127.77 €
Travaux éclairage public	33 353.00 €
Travaux éclairage public	26 240.00 €
Travaux aménag le Bourg (solde)	599.61 €
Réfection mur du cimetière (2°partie)	28 108.39 €
Petit patrimoine	5 450.00 €
Solde d'exécution (année N-1)	82 404.64 €

Rappel :

Le budget général de la commune et les autres budgets (ex : CCAS) doivent être votés au plus tard le 31 mars sous condition de disposer des informations budgétaires transmises par les services de l'État. Les crédits inscrits sont prévisionnels et peuvent faire l'objet d'adaptations votées par le Conseil municipal (décisions modificatives budgétaires : DM).

Les séances de travail du Conseil municipal, notamment le vote du budget, sont ouvertes au public.

À partir du site du Ministère des finances www.colloc.bercy.gouv.fr, il est possible de prendre connaissance des fiches financières de chaque commune. Les communes sont classées par strates démographiques (ex : la commune de St-Christophe est classée dans la strate 500 à 2 000 habitants). Cette fiche présente une analyse des équilibres financiers fondamentaux avec une comparaison avec les communes de la strate.

La municipalité de Saint-Christophe-sur-Dolaizon remercie tous les annonceurs et les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



Goudronnage

La remise en état de la voirie s'est poursuivie cette année ; en septembre 2012 l'entreprise Colas a goudronné : la route reliant les quatre chemins au village de Freycenet, les rues des Fontanilles et des Cuminaux vers le quartier du Serpouillous, la place de « la Cartabouze » située à l'intérieur du village de Tallobre et la petite rue dans le hameau de Naves, plus quelques retouches. À noter que le goudronnage de la route du château à Liac via Tallode a été reporté volontairement suite aux travaux d'assainissement. On attend un tassement du terrain pour éviter des risques d'affaissement.

Pour le goudronnage, nos employés municipaux bouchent régulièrement « les nids de poule » de la voirie à la charge de la commune, généralement deux à trois fois par an, notamment à la sortie de l'hiver.



Mur du cimetière

La 2^e partie de la rénovation du mur du cimetière a été terminée par l'entreprise G. Gagne. D'autre part, les employés communaux ont fait une tranchée et posé une conduite jusqu'au mur qui sépare l'ancien et le nouveau cimetière jusque vers le colombarium où le point d'eau a été repositionné. Cette nouvelle localisation a été décidée à cause du « sans-gêne ». En effet, certains camping-caristes faisaient le plein, d'autres usagers lavaient les voitures ou arrosaient les jardins, tout cela sur le dos du contribuable. Nous conseillons également d'amener son propre arrosoir puisque celui mis à disposition par la mairie disparaît au bout de quelques jours... Encore des gens sans scrupule.

Four de Freyccenet

Le toit avait besoin d'être restauré. Les villageois se sont donc réunis et ont retroussé les manches pour effectuer les travaux de façon à avoir un four au toit neuf. Ils en ont profité pour poser la cloche qui se situait sur l'assemblée en démolition. Les matériaux ont été fournis par la commune.

Rappel : Si dans un village, une association ou un groupe de bénévoles est motivé pour effectuer des travaux de sauvegarde du petit patrimoine (lavoir, four, croix...), ils peuvent contacter la mairie. Après présentation du projet, le CM décidera de la suite à donner sur le financement des matériaux (dans la limite du raisonnable).



Enrochement à Eycenac

En cours d'année, l'entreprise Sagnard a réalisé un enrochement à l'entrée du village d'Eycenac (en venant de Dolaizon, sur la gauche). Endroit dangereux avec début d'éboulement. Ces travaux ont permis l'élargissement de la voie, un premier pas du projet de rénovation de cette route.



Talus vers les Gravennes

Pour des raisons de sécurité, également, à cause d'éboulements, deux remblais ont été réalisés, une partie par le Conseil général, le long de la D31 sous l'ancien terrain de foot, l'autre partie pour conforter le chemin en direction de la maison Chambon et du poste de relevage de la station d'épuration.

Principaux travaux réalisés par les employés municipaux

- Élargissement et rénovation d'un chemin situé dans le secteur de Liac, à la limite de la commune de Bains.
 - Busage du fossé à l'entrée de Tallode.
- Après Tallobre, rénovation du chemin qui va au communal, situé à côté du hangar de la famille Chauchat.
 - 3 kilomètres de fossés réalisés sur le secteur des Grèzes.



Chemin de Tallobre

Assainissement

Depuis cette année, les villages de Tallode et Dolaizon ont leurs égouts. Déjà, un projet à l'époque de la municipalité de Bernadette Chabaud avait prévu, lors de la construction de la nouvelle station d'épuration, la capacité de recevoir ces deux villages et une station de relevage avait été installée sous le château pour Tallode. Tout semblait presque parfait ! Malheureusement, les communes ont perdu la compétence de l'assainissement et depuis plus rien. Après plusieurs relances auprès du syndicat, il a fallu attendre cette année 2012 pour que les travaux se réalisent.

Autorisation de manipuler certains engins

Pour conduire n'importe quel engin (de la petite tondeuse jusqu'au gros tracto-pelle), les employés doivent être qualifiés selon les lois. Ils leur faut donc suivre beaucoup de formations, passer des examens... et les réussir. Cette année, Thierry et Fabien ont eu le CACES, les autorisant à manipuler une nacelle. Début décembre, pour la première fois, ils ont installé les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année dans le bourg. Même avec la location d'une nacelle, cela a permis à la commune une opération plus économique que lorsqu'elle était confiée à une entreprise privée.

Autres travaux non financés par la commune

- **Le pont de la Rouney** a été réalisé et financé par le Conseil général cet été ; le délai de réalisation a été plus long que prévu à cause des difficultés rencontrées par l'entreprise en charge de sa réalisation.
- **Route de Chaponnade** : du bourg de Chaponnade jusqu'à l'aire de Ladrey (ancien camp d'Eycenac), l'élargissement de même que le goudronnage ont été effectués et financés par l'Agglomération du Puy. Cette voie du carrefour avec la départementale 27 en face du lieu-dit l'Estrade (commune de Cussac) jusqu'à l'aire de Ladrey, de même que celle du bowling de la RD906 à la RC 589, sont d'intérêts communautaires.
- **Aménagement du GR 65** : la Communauté d'agglomération du Puy a remplacé la table de La Roche (sous la maison de la famille Soleilhac) et en a mis une autre à l'entrée du hameau de Lic pour les marcheurs. Une nouvelle signalétique a été implantée sur le parcours. Les croix situées sur le GR 65 (chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle) de La Roche à Lic (en ce qui concerne notre commune) ont également été restaurées. Un projet de rénovation du toit du four de La Roche est en cours. Le financement de ces travaux est assuré par l'Agglo.



GAGNE Gabry

Maçonnerie - Charpente - Terrassement

 mini pelle

43 370 St Christophe sur Dolaizon

Tél. 04 71 05 15 49
Port. 06 62 56 15 49

COLAS Rhône-Alpes Auvergne

Enrobés couleurs
Enrobés noirs

Bordures
Abords de villas et d'immeubles



COLAS RAA
Secteur du Puy-en-Velay
Le Collet - 43000 POLIGNAC
Tél. 04 71 02 00 68
Fax 04 71 09 37 82



Ecole Jacques Brel

Pour l'école Jacques Brel, l'année scolaire 2011-2012 s'est achevée sur un temps fort : le départ des élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 en voyage à Nîmes pour trois jours au mois de juin. Les enfants qui ont participé au séjour sont revenus heureux de cette expérience, et riches de nombreux souvenirs.

Les plus jeunes, eux, ont pu visiter le château de Domeyrat, assister à des combats de chevaliers et partir en promenade sur les traces des animaux des bois.



Rentrée scolaire des maternelles

Enfin, les tout-petits sont allés à la ferme des 4 saisons, découvrir comment le grain de blé devient farine, puis pain.

Cette fin d'année a vu également la fermeture de la quatrième classe, et le départ de deux enseignants : Mme Thomas et M Bergheaud, directeur depuis 4 ans.

À la rentrée 2012, 75 élèves sont inscrits, répartis dans trois classes : maternelle (26 élèves), CP/CE1/CE2 (21 élèves) et CM1/CM2 (28 élèves). La direction de l'école est assurée par Mme Violon.



Rentrée scolaire des primaires

De nouveaux projets ont vu le jour : une classe orchestre pour les plus grands, qui découvrent les instruments à vent, un projet d'exposition nomade, accueillie au mois de novembre dans les locaux de l'école, un projet autour du cinéma pour les enfants de maternelle.

Relais assistantes maternelles « Le petit ours »

Le Relais assistantes maternelles est géré par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay depuis janvier 2011, suite au transfert partiel de la compétence enfance jeunesse. Ce RAM concerne actuellement 45 assistantes maternelles en activité sur les cinq communes du canton de Solignac-sur-Loire, la commune de Coubon et celle de Saint-Privat-d'Allier.

Depuis une circulaire de février 2011, les missions des RAM ont été élargies, les relais doivent :

- informer les familles sur tous les modes d'accueil des jeunes enfants ;
- informer les futures professionnelles sur l'ensemble des métiers de la petite enfance ;
- informer les assistantes maternelles et les gardes à domicile sur les modalités d'exercice de leur profession ;
- informer les professionnelles et les parents sur le droit du travail ;
- proposer un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles (animation et professionnalisation).





Relais assistantes maternelles « Le petit ours » (suite)



Sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, il y a seulement deux assistantes maternelles agréées en activité.

Aussi, si vous êtes intéressé(e) par la profession d'assistante maternelle : n'hésitez pas à contacter **Marie-Christine BISCH**, lors de ses permanences, ou par téléphone au **06 74 53 88 71** ou par mail : ram-lepetitours@agglo-lepuyenvelay.fr

Le service de PMI (Protection maternelle infantile) peut aussi renseigner les candidates à la profession (tél : **04 71 07 44 54**).

Ces professionnelles travaillent avec le soutien du RAM en termes d'information, d'accompagnement dans l'accueil des enfants, de formation etc. Les assistantes maternelles du secteur peuvent participer aux temps

de rencontres et d'animations hebdomadaires avec les enfants

accueillis, les mardi matin à Cussac-sur-Loire ou les mardi après-midi à Solognac-sur-Loire.

Le relais propose aussi des temps festifs avec les parents, des sorties à la ludothèque, à la ferme « Bel air », etc.

Pour tout renseignement concernant l'accueil des jeunes enfants et les métiers de la petite enfance, n'hésitez pas à contacter le RAM.

CCAS

Repas des anciens

Mercredi 17 octobre, le CCAS a organisé le repas annuel des plus de 65 ans (les natifs de 1948 y étaient inclus). 63 personnes sont venues partager l'excellent repas préparé par le traiteur Dance. Malheureusement, au dernier moment, certains n'ont pas pu se déplacer pour cause de maladie. Du mot de bienvenue d'Alain Chaurand,



on retiendra : « Une pensée à ceux qui nous ont quitté depuis l'année dernière et bon rétablissement à nos malades ».

Si la « nouvelle génération » de nos anciens a moins la fibre des pistes de danse, la convivialité est bien toujours là ! À chaque table, les conversations allaient bon train. Des retrouvailles pour certains, des souvenirs pour d'autres et aussi des plaisanteries.

Ets MOURE Jean Luc
 Vins - Boissons Gazeuses
 Matériaux de construction
 Engrais - Aliments SANDERS
43370 BAINS - 04 71 57 51 92

Garage Robert BERANGER
Réparation toutes marques
 Diagnostic électronique des systèmes embarqués
43370 ST-CRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
 Tél. : **04 71 03 90 10**
 E-mail : robert.beranger@libertysurf.fr



Nouvelles de la bibliothèque municipale

Sous réserve d'un abonnement de 11 euros annuel, la bibliothèque municipale, située dans les locaux de la mairie à St-Christophe, offre aux lecteurs de la commune, adultes et enfants, un large panel d'ouvrages où tous les genres sont représentés : romans, revues, bandes dessinées, jeunesse, essais, société, histoires régionales, etc.

Une partie est propriété de la commune et provient pour une grande part de dons effectués par les habitants, l'autre fonctionne avec la bibliothèque départementale de la Haute-Loire (BDHL) qui alimente nos rayons 3 à 4 fois par an (bibliobus) et garantit ainsi un renouvellement régulier des livres.

Toutefois, pour répondre aux sollicitations entre chaque passage du bibliobus, la BDHL a mis en place un système de navette mensuel qui permet d'avoir accès aux livres disponibles au Puy. Il suffit de passer commande auprès des responsables.

On ne dira jamais assez que la lecture est un formidable moyen d'évasion, d'échange, de culture, d'apprentissage. Elle nous ouvre la possibilité de partager une histoire, des expériences, des récits. Elle est une démarche individuelle qui se nourrit du collectif. Alors, pourquoi s'en priver ?

La bibliothèque municipale est ouverte : le mercredi, le vendredi, le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Le collectif qui en assure l'animation sera ravi de vous recevoir, de vous conseiller, d'enregistrer vos commandes. Dans ce cadre, dès janvier 2013 et ensuite tous les deux mois, nous souhaitons proposer la découverte d'un auteur, d'un livre, d'un « coup de cœur », mais pour cela nous avons autant besoin de votre participation que de vos suggestions...



Départs et arrivée à l'école Jacques Brel

Mercredi 27 juin : Alain Chaurand et son conseil municipal ont organisé une petite réception à l'occasion des départs de l'école Jacques Brel, d'Hervé Bergheaud, directeur et Nelly Thomas, institutrice.

Hervé Bergheaud, sera regretté de tous par ses qualités professionnelles et relationnelles, il était agréable de travailler avec lui. Le rapport mairie-école était excellent et cela est bénéfique pour tous, surtout pour les élèves. Arrivé à Saint-Christophe en 2004, il a été affecté au Puy-en-Velay. Nelly Thomas ne sera restée que deux ans parmi nous, mais nous avons eu le temps d'apprécier ses qualités. Suite à la redistribution des postes, l'académie l'a affectée à Arzac-en-Velay. La mairie a offert un cadeau à Hervé, un bouquet de fleurs à son épouse et à Nelly également. Qu'ils soient remerciés tous les deux.

Depuis la rentrée, la nouvelle directrice est Madame Violon Nolwenn. Elle n'est pas dépaysée puisqu'elle habite Dolaizon.



Remise de certificats



Suite à une formation en début d'année 2012, faite par le capitaine Rivet, formateur au SDIS, les deux secrétaires et deux élus responsables de la salle polyvalente, deux instituteurs et trois employés de l'école Jacques Brel ont obtenu le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile délivré fin mars par le président et lieutenant Jean Pestre de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers ; le 27 mai, à l'occasion d'une petite réception, le maire a remis le certificat à :

Belitrant Béatrice, Falgon Fabienne, Jarousse Béatrice, Mallet Chantal, Michel Isabelle, Barbier Jean-Claude, Bergheaud Hervé, Galland Alain et Gibert Lionel. Félicitations à tous.

Recensement

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles qui ont 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, (ou, au consulat, s'ils résident à l'étranger).

La mairie (ou le consulat), remet alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

En effet, cette attestation sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Renseignements et contacts

Centre du Service National d' Auvergne
accueil téléphonique : 04 73 99 25 15 (9h à 16h)
accueil public : 9h à 12h et 13h 15 à 16h (15h 30 le vendredi).

pour les départements 43 et 03 :
ense -csnclf-bapd-section2@dsn.sga.defense.gouv.fr

Résultat du recensement de la population

Le recensement a lieu tous les 5 ans en France pour les villes de moins de 10000 habitants. À Saint-Christophe, début 2012, Élodie et Rachel ont fait un travail exemplaire. Elles ont reçu un bon accueil de la part de la majorité de nos concitoyens, qu'ils en soient remerciés. Dommage qu'une minorité soit peu coopérante, allant jusqu'au refus. Pourtant le recensement est obligatoire ; parmi les gens qui l'ont accepté facilement, certains reprochent des questions considérées gênantes telles que l'adresse et le nom de l'employeur, d'autres reprochent de donner des précisions sur le confort de l'habitat (superficie, nombre de pièces, nombre de voitures...). Ces remarques ont été transmises à l'INSEE par le coordinateur.

Les résultats officiels viennent de nous être transmis, au 1^{er} janvier 2013 (après parution préalable au décret d'authentification au Journal officiel), la population légale en vigueur pour la commune de St-Christophe est de 970 habitants.



Au sujet de choses et d'autres

Sans prétention et sans vouloir faire œuvre d'historien, il peut-être passionnant d'interroger notre histoire locale. Sans doute peut-on le faire par simple curiosité, pour raviver la mémoire, mais peut-être aussi pour connaître et comprendre comment s'est constitué notre commune, comment elle a évolué jusqu'à nous, qui sont les hommes et les femmes qui l'ont façonnée.

Des témoignages de ces temps anciens subsistent : l'église, le château, les restes de maisons fortes à Tallobre, peut-être même à Tallode, la chapelle de Tallobre, mais aussi les villages, les chemins et les croix qui les jalonnent, expression de croyances religieuses et de pratiques processionnaires.

Pour creuser plus profondément et saisir le détail, encore faut-il que la matière existe et pour cela, les Archives départementales sont souvent le lieu où sont conservées nombre d'informations sur notre activité passée.

C'est donc en consultant ces archives à la BDHL (bibliothèque départementale de la Haute-Loire) que nous avons pu recueillir quelques éléments. En existe-t-il, qui nous aient échappés ? Il nous faudra vraisemblablement approfondir nos recherches.

Selon Jean-Baptiste Arzac (ADHL cote BR 1236) la plus ancienne mention de la paroisse de St-Christophe figure dans le *Cartulaire des templiers* publié par A. Chassaing. Dans un acte passé vers 1204, il est fait référence à la « Gleisa de St Christofolo » et au nom primitif de l'agglomération « Crumilhac ». En 1470 on dit indistinctement « Territorium Sancti Christophori » alias de « Crumilhac ».

Le dictionnaire topographique (BDHL) relève en 1408 « St Christofol » dans le compoix (sorte d'ancien cadastre) du Puy. En 1681, le curé du Brignon Hugues Aulagnier, cite dans ses chroniques « Saint-Christophe ».

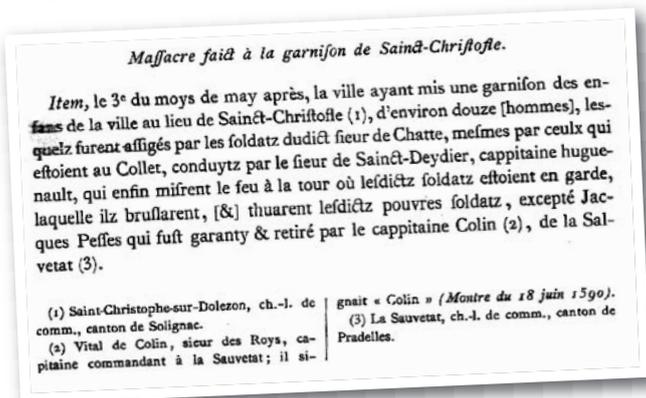
Le 22 décembre 1789, l'assemblée nationale constituante crée les départements et dans la suite logique sont définis les territoires des communes qui les composent. Concernant St-Christophe, ce sont les limites de la paroisse qui sont retenues et non celles des mandements (seigneurie ou fief de l'ancien régime). Le procès-verbal de division du département du 20 janvier 1790 indique que la commune de St-Christophe fait partie du district (arrondissement) du Puy et du canton de Solignac ce qui perdure depuis.

Dans le contexte révolutionnaire de l'époque, il fut question de rebaptiser la commune et l'on proposa d'abord « Christophe » peut-être pour faire oublier la dimension religieuse, ensuite « Christophe-La-Montagne », puis en référence à la garde « piavade » de Jabier « Mont-Pelé », enfin en 1793 on revint à « Saint-Christophe ». Il faudra attendre 1803-1804 (an 12 de la République) pour trouver mention, dans les registres d'états-civils conservés aux ADHL, de la commune de **St-Christophe-sur-Dolaizon**.

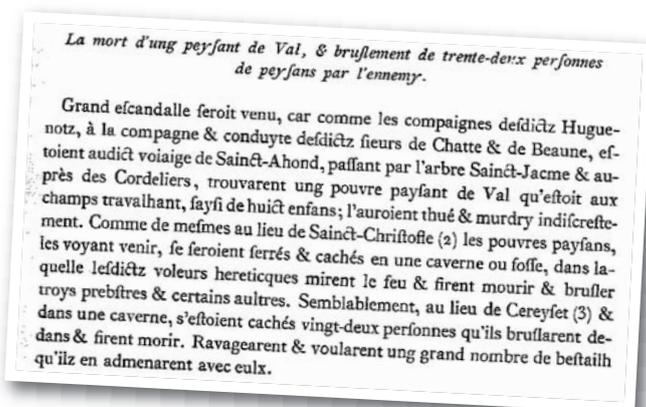
Par contre, nous avons peu d'éléments sur l'histoire du château. Il date du XIV^e siècle et a été repris et remanié au XVI^e et au XIX^e ce qui est à l'origine de sa configuration actuelle.

Jean Burel, qui se définit comme un bourgeois du Puy à l'époque des guerres de religion, fait référence dans son journal à la « tour de St-Christophe » ainsi qu'au village de Cereyset.

Il relate en 1589, le 3 mai, le massacre d'une garnison de soldats (environ 12 hommes) assiégés et tués après que « l'edit Sieur de Chatte », ainsi qu'un capitaine Huguenot ont mis le feu à « la tour ».



En 1590, il fait état d'une nouvelle exaction des « sieurs de Chatte et de Beaune » à St-Christophe et à Cereyset où des paysans qui s'étaient cachés dans des grottes furent enfumés et brûlés.



Ces épisodes tragiques se déroulent pendant la période tourmentée des guerres de religion. La ville du Puy prend fait et cause pour la ligue (catholique) contre les protestants mais aussi contre le pouvoir royal dans la mesure où elle n'accepte pas l'avènement d'Henri IV. La situation s'améliore après la signature de l'édit de Nantes. La ville du Puy finit par reconnaître le pouvoir royal et met fin à 30 ans de conflit.

La publication de Jean-Baptiste Arzac rappelle une vieille tradition selon laquelle il existait sur le haut du pré du Breuil, depuis des temps immémoriaux, une chapelle dite de St-Préjet et appartenant au seigneur de St-Christophe.

Le pré du Breuil est aujourd'hui occupé par le lotissement qui se trouve en face de la mairie et qui est bordé par la route de Tallobre, le château et la salle des fêtes. Il s'agit du 1^{er} lotissement de la commune réalisé au début des années 1970.

Un contrat, daté de 1643, vient confirmer l'existence de cette chapelle. Il est passé entre M. Antoine Brunel seigneur de St-Christophe et d'Aunac, patron de la chapellenie de St-Préjet au lieu et paroisse de St-Christophe et M. Pierre Bonnet prêtre et vicaire de ladite Chapellenie.

Toujours, si l'on en croit Jean-Baptiste Arzac, la vogue, « le reïnage » n'avait pas lieu le jour de la fête de St-Christophe mais la dernière semaine d'août, pour la

St-Roux. Ainsi, la fête locale pratiquée le dernier dimanche de juillet serait relativement récente. Ce n'est assurément pas le cas de la tradition du « reïnage » car le curé du Brignon, Hugues Aulagnier, essaie, vers 1660, de l'interdire dans sa paroisse pour éviter que la population s'adonne à la débauche.

La plus ancienne mention de St-Roux figure dans le calendrier de l'église du Puy en 1511. Ce dernier est également cité par le « Prieur Mage » du couvent Notre-Dame de Pébrac qui écrit : « St-Roux fut martyrisé dans le village de Liac, paroisse de St-Christophe, à une lieue du Puy, pendant quelques unes des courses que firent les énemys de la Foy sur le Pais de Velay ».

En 1655, une croix fut érigée à l'endroit de son martyr (Liac). S'agit-il de celle qui existe aujourd'hui ? On peut le penser. La célébration de St-Roux avait lieu tous les ans à la fin août, le jour du reïnage et consistait à une procession jusqu'à cette croix. Comme elle était longue et pénible, elle fut réduite à la croix de Tallode par le curé, M Durand, vers 1861 et définitivement abandonnée en 1863.

Dans le but de valider ce point de notre histoire communale, si, parmi les anciens de la commune, d'aucuns se souviennent avoir entendu évoquer cette procession par leurs parents, qu'ils le fassent savoir à la mairie.

Rendez-vous pour une nouvelle communication sur le prochain bulletin municipal.

Centre enfouissement technique (CET). Où en est-on ?

Sous ce vocable, on ne peut plus correct et rassurant, se cache en fait l'installation d'une gigantesque poubelle avec toutes les nuisances qui y sont associées. Comme vous le savez la société SITA-SUEZ s'est invitée sur le plateau volcanique du Devez et a déposé, en septembre 2009, un projet de CET qui est en fait un amoncellement de déchets de 15 mètres de haut.

Très rapidement un collectif de défense s'est constitué « PPVV » dans le but d'informer les habitants, d'organiser l'opposition avec les élus, de mettre en évidence les conséquences et montrer que le site n'était pas approprié.

Au gré des réunions publiques, des différentes actions et manifestations, du référendum de 2011, du rapport hydrogéologique de Paul Royal, il a été mis en évidence :

- Le refus quasi unanime de la population des communes concernées et limitrophes (dont St-Christophe fait partie) et l'opposition complète des élus.
- Les risques assurés de pollution de l'eau et des nappes phréatiques qui alimentent tout le plateau et le bassin ponot, environ 80 000 personnes (captage du Roulon, de La Baume, du Dolaison, de Vourzac).
- la mise en cause de l'économie locale, du tourisme (gîtes, tables d'hôtes, fréquentation), de l'agriculture et des labels agricoles (IAOP Lentille verte, qualité des céréales et des produits locaux).

- la dévalorisation de l'habitat et des terres cultivables, le risque de fermeture et d'éloignement des commerces de proximité, l'impact négatif pour l'emploi.
- les nuisances de tout ordre pour les habitants : visuelles, odorantes, sanitaires, routières, ainsi que la dissémination des poussières et des papiers (zone particulièrement ventée).

Depuis trois ans, l'action a permis de stopper les prétentions de Suez et de nouveaux éléments sont venus étayer l'opposition au projet.

- La consultation des agences immobilières et des notaires montre que dans un rayon de 10 km les biens enregistrent une perte de valeur de 50 % voire au-delà en fonction de la proximité.
- Il suffit qu'une seule propriété agricole se voit retirer le label AOP pour que cela soit généralisé à l'ensemble de la commune.
- Les réserves aquifères du Devès sont reconnues au niveau national et protégées.
- L'attribution du traitement des déchets à la société PRAXI-VACHER, par la Communauté d'agglomération du Puy, le pays de Saugues, le Forez, l'Emblavez-Meygal, retire tout caractère d'utilité publique et générale au projet.

Pour autant, ce dernier reste d'actualité. Suez ne désarme pas. Il a confirmé sa demande de permis de construire du local technique malgré l'annulation du dossier obtenue par PPVV en juin 2012. Par ailleurs, le tribunal va examiner, en février 2013, la procédure

d'appel engagée par le propriétaire. Il y a donc nécessité à rester mobilisé, à participer aux actions, à renforcer le collectif par exemple en adhérant ou en renouvelant son adhésion.

N'ayons aucun doute, Gdf Suez est une société dont la finalité est de gagner de l'argent pour ses actionnaires. La gestion des déchets et l'exploitation des sites de stockage ou d'enfouissement n'est pas, pour elle, une prise de conscience environnementale, elle n'est que le moyen de faire du profit financier.

Par ailleurs l'existence de ce projet est un facteur de sensibilisation important. La préservation de l'environnement, le traitement des déchets, leur diminution, sont un enjeu majeur de notre société pour le présent et l'avenir. Ils réclament de notre part l'adoption de comportements exemplaires en matière de tri, d'utilisation des déchetteries et nous invitent à bannir les dépôts sauvages.

En effet, la résolution des problèmes posés par les déchets passe aussi par notre attitude individuelle comme point de départ d'une modification indispensable de nos modes de production et de consommation. En tout cas, cette question ne peut-être réglée que dans le cadre d'une concertation avec la population et ses représentants élus, en toute transparence et en recherchant des solutions acceptables qui ne viennent pas dégrader ou détruire, comme c'est le cas avec Sita-Suez, une économie locale et un paysage remarquable patiemment construit depuis des générations.

Collectif PPVV

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Quelques conseils

Les vacances approchent, vous vous préparez à partir, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

Protection des accès

- Verrouillez les portes qui seront équipées d'un système de fermeture fiable (3 points, rideau de protection, etc.) et les autres accès (vasistas, portes de garage, etc.) par des dispositifs efficaces (barreaux, alarme, etc.).
- Changez vos serrures ou cylindres de serrure en cas de vol ou de perte de vos clés ou si vous venez de vous installer dans un nouveau logement.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clé.
- Évitez de laisser vos clés dans un endroit connu (sous le paillason, un pot de fleur...), les cambrioleurs sauront les trouver.

Protection de vos biens

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur, faites-en des photos, relevez le numéro de série de vos chèquiers, de votre carte bancaire...

En cas de longue absence

- Informez de votre absence le commissariat ou la brigade de gendarmerie et les voisins dont vous êtes sûrs.
- Mettez en lieu sûr (à la banque par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art (n'oubliez pas de faire des photos de vos meubles ou objets de valeur). Laissez les clés sur les meubles pour éviter qu'ils ne soient dégradés.

- Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela demandez à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour, de relever votre courrier et éventuellement de stationner son véhicule devant votre domicile.
- Ne signalez pas votre absence par un billet sur la porte, un message sur votre répondeur (utilisez si vous le pouvez le transfert d'appel).

Recommandations générales

Vos voisins sont vos meilleurs gardiens. Il faut s'attacher à développer et à entretenir autant que faire ce peut, des relations courtoises, amicales et de confiance entre les habitants d'une même rue, placette ou d'un même quartier.

Il faut savoir observer et noter toute anomalie.

La fréquentation répétée du quartier par une personne ou un groupe de personnes inhabituelles :

- démarcheurs à domicile (ils doivent avoir une carte professionnelle ou une autorisation municipale),
- des faux agents de services publics (EDF-GDF, faux policiers...). Avant de leur ouvrir la porte, s'il y a un doute, vous pouvez toujours vous assurer du bien-fondé de leur intervention auprès de leurs administrations respectives.

Il faut signaler les véhicules suspects (relever la marque, le type ainsi que le numéro d'Immatriculation).

Pour votre sécurité, n'intervenez pas vous-mêmes si vous êtes témoin d'un cambriolage. Prévenez la police ou la gendarmerie au plus vite, notez le maximum d'indices sur un papier :

- immatriculation et type du véhicule,
- le nombre de personnes, taille approximative, signes vestimentaires.

N'hésitez pas à appeler la Police ou la Gendarmerie nationale 24h/24 ☎ 17

Sachez que les cambrioleurs :

- forcent les portes,
- brisent les fenêtres et parties vitrées,
- se fraient un passage par un soupirail,
- escaladent les balcons, terrasses, toits faciles d'accès,
- pénètrent par les locaux secondaires ou garages peu protégés.

Le temps est l'ennemi du cambrioleur

- Tout ce qui retarde le cambrioleur est du temps gagné pour les services de police.
- La prévention et la solidarité sont les meilleurs atouts pour éviter les cambriolages.

Pour profiter gratuitement de l'Opération Tranquillité Vacances, veuillez signaler votre départ au moins 48h avant auprès de nos services :

Hôtel de Police

1, rue de la Passerelle, 43000 Le Puy-en-Velay
Brigade de gendarmerie du domicile

afin de renseigner une fiche technique.

Prévenez nous :

- si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés,
- de tout retour avant la date prévue.

Attention :

- Toute demande tardive ou par téléphone ne pourra être prise en considération.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de gaz, de téléphone ou de loyer).

Bonnes vacances à tous.



SARL ALLIROL E.M.C.S
 ELECTRICITE - PLOMBERIE
 CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES

Jabier - 43370 ST-CRISTOPHE-DOLAIZON
Tél. 04 71 03 98 63

MENUISERIE BOIS - ALU - P.V.C.
AGENCEMENT

CHAPUIS
 ENTREPRISE
 de père en fils depuis 1905

Chemin de Farnier - 43000 Le Puy-en-Velay
 Tél. 04 71 04 55 12 - Fax 04 71 02 92 16
 E-mail : contact@menuiseriechapolis.fr

Volets roulants et battants
 Portes d'entrée
 Portes de garage
 Automatismes
 Meubles et escaliers
 Charpentes et couvertures

BigMat
 Les matériaux et les conseils des pros

SAS LAURENT MAURICE
 19 agences à votre service

- Matériaux de construction
- Isolation
- Menuiserie
- Carrelage
- Quincaillerie
- Sanitaire
- Fabricant de parpaings NF
- Béton prêt à l'emploi NF

Ferme des Ampoans
 Isabelle et Jean-Baptiste Hébrard

- Fabrication de fromages du Velay et produits frais
- Lentilles vertes du Puy

Produits en vente au Petit Marché à Saint-Christophe

en Bio



La vogue 2012

Cette année, la fête votive a été très réussie ! Chapeau au club de foot ! Ils n'ont pas été avares de leurs efforts pendant 3 jours et beaucoup plus (réunions, préparations...). Ils étaient aidés par 2 classards. Dès vendredi, la municipalité a offert le pot de bienvenue aux forains et organisateurs. Les activités ont commencé le samedi après-midi avec le tournoi de foot de sixte avec une bonne participation : une quinzaine d'équipes. Moment très convivial avec grillades en fin d'après-midi. Le podium : 1^{er} : Borne, ; 2^e : Saint Christophe ; 3^e : Bains. 23 h : bal des jeunes qui a connu un gros succès, le bal archi-plein, tous les records battus et une soirée sans histoires !

Dimanche, petite déception, notamment le matin avec peu de visiteurs ; l'après-midi : défilé des enfants costumés organisé par l'APE, moment apprécié par les parents et surtout par le papé et la mémé, le tonton ou la tata venus voir leur petit ou petite. Le stand de maquillage a connu un gros succès auprès des enfants et des moins jeunes. À 16 h : le moment attendu du week-end avec la venue du sosie de Mickaël Jackson, Ben Jack'son. Un peu moins de monde que les années précédentes. Est-ce le choix de la vedette ? Pourtant ces fans n'ont pas regretté, il a fait vibré la place des Jardins accompagné d'une danseuse et d'un danseur ; pour certaines chansons, il est descendu au milieu de la foule et a fait participer certains spectateurs et spectatrices. Par la suite d'autres spectacles ont été proposés en attendant le jambon braisé et gratin servi par les cordons bleus du foot. Il était succulent et 140 repas ont été servis. La journée se terminait par le traditionnel bal des familles dans une bonne ambiance après le feu d'artifice.

Lundi, concours de pétanque organisé cette année par le foot : 74 doublettes inscrites, les meilleurs locaux ont été Benjamin T. et Patrick B. ; les 4 demi-finalistes étant de très bonnes équipes du bassin du Puy et la doublette « Sergio » a été le vainqueur.



Association des parents d'élèves de l'école Jacques Brel

Durant l'année scolaire 2011-2012, les actions menées par l'association et la participation des familles ont permis aux enfants de l'école publique Jacques Brel de profiter d'un panel large d'activités :

- Passage du Père Noël, goûter et spectacle ;
- Vente de sacs cabas et à pain, illustrés des dessins d'enfants ;
- Grand loto de l'école, qui a connu un vif succès et ravi les plus jeunes comme les plus grands (voir ci-dessous) ;
- Soirée dansante aux rythmes de la musique country ;
- Vente de pizzas avec Dam's Pizza ;
- Kermesse de fin d'année : le temps d'une magnifique journée ensoleillée, les enfants ont enchanté le cœur de leurs familles autour d'un spectacle de qualité, permettant aux parents de découvrir quelques réalisations de leurs enfants durant l'année, les faisant même participer avec une danse entraînante.

Puis ce fut un au revoir définitif à M. Bergheaud, notre ancien directeur.

Une animation musicale a été assurée par « Miss Mélodie and Co », sans oublier les nombreux stands de jeux (maquillage, jeux gonflables, jeux en bois...). Les bénéficiaires de chaque action ont contribué à financer, entre autres, les transports et sorties des écoliers, l'achat de nouveaux jeux pour la garderie, le renouvellement de matériel hifi. De plus, l'APE a participé au financement du voyage scolaire de fin d'année à Nîmes, pour les classes de CE1 à CM2, qui a lieu tous les quatre ans.

Pour l'année en cours, les projets sont les suivants :

- Création d'un livre de recettes de l'école, avec recettes fournies par les familles et illustrées en photos. Une création unique qui permettra un partage de familles en familles !
- Journée de Noël le 21 décembre 2012 : le Père Noël a posé son traîneau à l'école au petit matin et est venu surprendre nos bambins. À 18h, arbre de Noël ouvert à tous avec spectacle par la compagnie « Au clair de la bulle ».
- 27 janvier 2013 : loto de l'école, un séjour à Eurodisney de 2 jours à remporter !
- 21 avril 2013 : vide-grenier des enfants. Le bon moment pour vider chambres, placards, greniers... et faire de bonnes affaires (jeux, jouets, vêtements, puériculture).
- En mai 2013, vente de pizzas avec Dam's.
- 22 juin 2013, kermesse de fin d'année de l'école.

Parents, familles, n'hésitez pas à nous contacter si nos projets vous intéressent ou pour échanger autour de vos idées. Au programme des financements de l'année, investissements pour des jeux extérieurs. Gageons une nouvelle animation de la cour de récréation !

Pour toute information, question, ou autre, vous pouvez joindre Marjorie Boyer, présidente au 04 71 01 52 92.

Les membres de l'association, remercient par avance toutes les personnes qui prennent ou prendront part de près ou de loin à leurs actions.

Nous présentons à chacun d'entre vous, nos vœux les meilleurs pour cette année nouvelle et tout le bonheur du monde aux enfants de l'école Jacques Brel, ainsi qu'à l'équipe pédagogique.



Le 29 janvier 2012 : loto de l'A.P.E.

Réussite du loto de l'Association des Parents d'Élèves de l'école publique Jacques Brel de St-Christophe, qui a rempli la salle polyvalente de joueurs passionnés mais aussi de personnes venues apporter leur soutien à l'association.



Que tous soient remerciés et félicitations à la présidente Cathy et à son équipe pour cette initiative. Quant aux résultats, les habitants de Tallobre sont à l'honneur, puisqu'ils remportent les trois premiers lots avec Naomie Puchard, Célia Brunel et Julien Roux.

Espale Loisirs

Après 4 ans d'interruption, l'association Espale loisirs a repris ses activités : d'abord le feu de la Saint-Jean avec grillades. Malheureusement le feu a été symbolique puisque le 24 juin on notait beaucoup d'absences dans le village, dues notamment à la kermesse de l'école, puis une météo exécrable le week-end suivant. Finalement les grillades ont eu lieu le 22 juillet et encore il a fallu trouver un endroit de repli à cause d'un vent fort qui balayait le « coudert ». Dimanche 5 août : concours de pétanque, participation moyenne, là aussi à cause d'une météo incertaine. L'après-midi le concours de pétanque a été abrégé vers 18 heures suite à de fortes pluies. Le moral est là, l'année 2013 sera meilleure. Rappel : les grillades et les activités de la Saint-Jean sont exclusivement réservés aux habitants du village. Par contre, le concours de pétanque est ouvert aux habitants de la commune et amis.

Association des donneurs de sang

En France 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don du sang. Toute personne de 18 à 71 ans en bonne santé peut venir donner son sang, alors rejoignez-nous !

Le 5 février 2012 a eu lieu l'assemblée générale suivie d'un repas. Le 18 mars, une matinée tripe s'est déroulée à la salle polyvalente.

Nous participons aux réunions et au congrès annuel de l'union départementale.

En 2013, les collectes s'effectueront à :

- Bains :

- le 26 février de 15 h 30 à 19 h 00,
- le 28 juin de 9 h à 12 h.

- Saint-Privat-d'Allier :

- le 29 avril de 16 h à 19 h,
- le 23 août de 9 h 30 à 12 h,
- le 22 octobre de 9 h 30 à 12 h.

- Saint-Christophe-sur-Dolaizon :

- le 26 décembre de 9 h à 12 h.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Laurent Boit au 04 71 03 14 04.

Chez les Aînés ruraux

Mercredi 7 mars, le club des Douces berges du Dolaizon avait la charge d'organiser le concours de belote du canton à la salle polyvalente. 5 doublettes par club autorisées à y participer, 1 qualifiée par club pour



la finale départementale à Saint-Vidal qui s'est déroulée le 30 mars. Nos représentants étaient Mme Haon et M. Martel.



Mercredi 11 décembre, lors de l'avant-dernière réunion de l'année 2012, les adhérents ont partagé la bûche de Noël. À cette occasion, Baptiste Villesèche a reçu la médaille de la forme des mains d'Armand Bay, président cantonal, en présence de Noël Chauchat et d'Alain Haon, président et vice-président du club de Saint-Christophe.



De gauche à droite: MM. Bay, Haon, Villesèche et Chauchat

Pétanque amicale

Effectif stable, mêmes compétitions : 3 équipes en Coupe Haute-Loire, 1 en championnat des clubs, quelques joueurs participent aux championnats départementaux lors des beaux jours. Certains licencié(es) s'affrontent en parties amicales, il serait bien que d'autres les rejoignent. Cette saison, 2 nouveautés dans notre société, la participation d'une équipe féminine au 1^{er} championnat féminin départemental et la 1^{re} participation d'une équipe vétéran en championnat réservé à cette catégorie avec une honorable 4^e place au classement final. Le concours officiel doublettes aura lieu le samedi 8 juin 2013.



Equipe des vétérans

Anciens Combattants

La section locale de l'Union fédérale des anciens combattants se compose actuellement de 21 adhérents, répartis de la façon suivante : A.F.N. : 16, Veuves : 4, Bienfaiteur : 1.

Le 10 février 2012 a eu lieu l'assemblée générale de notre association.

Le 26 février 2012, nous nous sommes réunis au Café du Soleil, au bourg, pour notre traditionnelle dégustation de tripes, rencontre conviviale et appréciée par tous.



Lors de nos différentes commémorations, la participation en délégation des sections d'Anciens combattants de Bains et Séneujols, avec leur porte-drapeau apporte toujours une présence plus représentative à ces cérémonies.

En 2012, les cérémonies commémoratives au monument aux morts ont eu lieu les 18 mars, 13 mai et 11 novembre.

Le 21 octobre dernier, nous avons organisé un repas en commun au restaurant « Le Mirage » à l'aérodrome de Loudes. Pour une première, ce fut une réussite car nous étions nombreux et avons passé une excellente journée. Dans le cadre du comité de liaison des associations d'anciens combattants, ACPG-CATM et Union fédérale, nous participons à diverses manifestations qui rassemblent un nombre important d'anciens combattants.

L'assemblée générale départementale des présidents de sections a eu lieu le 13 novembre 2012, au siège de l'Union fédérale départementale, rue Auguste Aymard au Puy-en-Velay. Trois anciens combattants d'AFN ont reçu une récompense.

Par décision du Comité fédéral de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre, réuni les 22 et 23 mars dernier à Paris, Jean-Baptiste Roux et Henry Roy ont obtenu la médaille de bronze de l'Union fédérale et le 26 septembre dernier, Raymond Teyssier a obtenu la médaille de vermeil de l'Union fédérale nationale. Celle-ci, lui a été remise, lors de cette assemblée générale, par le président départemental Pierre Chambon. Le Président, Raymond Teyssier, 1, route de Tallobre, 43370 St-Christophe-sur-Dolaizon, tél. : 04 71 03 12 67.

Téléthon : succès de la 16^e marche de nuit

Les principaux responsables qui ont « planché » plusieurs semaines précédant cette marche ont été récompensés de leurs efforts. Toujours des bénévoles

aussi fidèles au poste (autour de 150) et 849 marcheurs ce samedi 13 octobre qui ont participé à cette 16^e marche de nuit malgré un temps un peu frisquet, mais temps idéal pour un marcheur. Si le record n'a pas été battu, il est agréable de constater qu'il y a eu 150 marcheurs de plus que l'an passé. Dès 20h, le départ était donné sous la caméra de Jean-Guy, responsable de l'AFM. Concernant le parcours de 8 km, les marcheurs sont partis de Saint-Christophe, direction Tallode. Ils ont contourné Liac, puis ils sont allés sur Lic pour le ravitaillement, Chamard, Tallode et sont retournés sur Saint-Christophe. Les 15 km quant à eux, se sont également dirigés vers Tallode, puis Jalès, Augeac, Lesbineyres, Lic, Chamard, Naves, Freycenet, Tallode et ils ont enfin rejoint la salle polyvalente pour la soupe. 745 soupes aux choux ont d'ailleurs été servies. On peut souligner que la traversée de la RD906 a été faite par le tunnel, ce qui permet de renforcer la sécurité déjà bien présente sur le parcours.



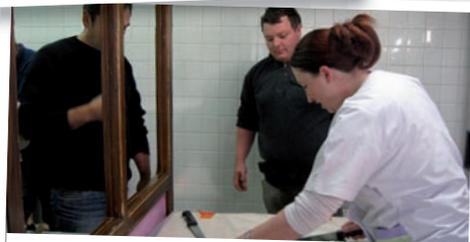
Epluchage des pommes de terre



Balisage sur le terrain (avant Liac)



Tables d'inscription



Préparation de la soupe

Les fonds récoltés lors de cette manifestation ont été remis à l'AFM (Association Française contre la Myopathie), le vendredi 23 novembre 2012, pour un montant de 8 473,52 €, en présence de Chantal Mercier-Gagne, membre de la coordination départementale du

Téléthon 43. Ce montant comprenant les bénéfices de la marche (8 379,52 €) et les dons dans l'urne (94 €).

Une nouvelle fois la marche a donc connu un vif succès puisque,

si on fait le calcul, la quasi-totalité des dons (10 € par marcheur) a été reversée. Le collectif fonctionne donc financièrement grâce aux sponsors qui couvrent presque l'ensemble des frais.

Cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu sans la participation des marcheurs bien sûr, mais aussi des 150 bénévoles, qui donnent sans compter, et des différents sponsors que nous souhaitons tous remercier.



Pour l'année 2013, la date fixée pour la marche de nuit est le samedi 12 octobre, en espérant une nouvelle fois la présence d'une grande solidarité...

La classe « 72 » a fêté ses 60 ans

Dimanche 4 novembre, au restaurant « Le Mirage », les personnes nées en 1952 avec conjoints(tes) ont fêté les 60 ans. Se retrouvant tous les cinq ans, beaucoup ne manquent pas ce banquet cantonal où il règne une bonne ambiance. Les cinq communes étaient bien représentées, certains des communes environnantes nous ont même rejoints : Séneujols, Cayres et Landos, au total 96 convives !

Le matin, la messe a été célébrée par le classard Roland Jamon.



Bon moment de convivialité et de retrouvailles, certains ne s'étaient pas vus depuis plus de 40 ans ! Avant de se quitter, on parlait déjà du prochain banquet.

60 ans peut être, avec quelques ventres bedonnants pour certains, quelques rides pour d'autres, mais une « pêche » des années 70 sur la piste de danse !

Assemblée générale du football club de Saint-Christophe

L'assemblée générale s'est déroulée à la salle de Saint-Christophe-sur-Dolaizon le vendredi 8 juin 2012. Un bilan général à été effectué.



Bilan financier :

Grâce aux nombreuses manifestations réalisées tout au long de l'année, le bilan financier est positif.

Prix licences année 2012/2013 :

Équipe séniors 75 €, Dirigeants 45 €, Jeunes : à définir lors de la prochaine réunion.

Bilan des équipes de la saison écoulée :

Les équipes jeunes sont en entente avec le CS Bains.

Principaux résultats :

U13 : L'équipe finit 1^{re} sur les deux phases.

U18 : Phase 1, l'équipe se classe 2^e sur 9 et pour la phase 2, elle se classe 2^e sur 4.

3^e division : L'équipe se classe 5^e sur 11.

2^e division : L'équipe finie 2^e sur 12 et accède ainsi en 1^{re} division.

Responsables saison 2012/2103 :

U8 - U9 : Thibault Volet et François Dufix.

U13 : Serge Dumas.

U15 : Yves Buisson.

U18 : Pascal Delabre et Didier Roy.

3^e division : Éric Souche, Jean-Pierre Andrieux, Raymond Teyssier, Lulu Sénac.

1^{re} division : Gilles Veysseyre.

Nouveauté : Une équipe Vétérans coaché par Christophe Ceyte.

Responsable général jeunes : Lionel Gibert.

Secrétaire du club et vice-responsable des jeunes : Corinne Buisson.

Entretien du terrain : Jean Soulier.

Responsable buvette : Alain Galland.

Arbitre officiel : Félix Merle.

Panneau publicitaire :

Tous sponsors désireux d'installer un panneau publicitaire autour du nouveau stade de St-Christophe est prié de contacter Didier Roy au 06 60 88 76 86.

PS : Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur au « Petit Marché » dernièrement installé au milieu du bourg de St-Christophe-sur-Dolaizon !

Finale départementale

L'AS St-Christophe avait l'honneur d'organiser la finale des U15 et la finale départementale des féminines. Les principaux comptes-rendus ayant été déjà développé dans les pages sportives, nous retiendrons que de nombreux spectateurs sont venus au stade du Marais malgré un temps pluvieux (lors du 1^{er} match). Les organisateurs ont été à la hauteur de la tâche qu'on leur avait confiée et ont reçu les félicitations du district de foot. Belle journée de football où les 2 équipes du Puy 43 ont soulevé la coupe.

Brocante :

Ce dimanche, les footballeurs ont organisé leur traditionnel vide-grenier - brocante sous un soleil resplendissant. Moins d'exposants que les années précédentes mais de nombreux visiteurs ont chiné sur la place des Jardins. L'après-midi, le concours de pétanque a battu le record de participation : 50 doublettes ; les phases finales se sont disputées entre les meilleurs équipes venues du bassin du Puy. Remerciements à tous les participants, visiteurs, bénévoles et sponsors de cette journée.

Loto :

Il a eu lieu au cours du mois de novembre et a connu encore un gros succès. Résultats :

1^{er} lot : un kit électroménager complet à Annie Bonnaud du Brignon

2^e lot : Liogier (Le Puy)

3^e lot : Buisson Aymeric I (Les Rounes)

4^e lot : Buisson Lucas (Les Fontanilles)

Récompense :

Le club de foot, lors d'une réception au siège du Crédit Agricole a reçu ballons et équipements divers. Organisé par « Mozaïc » qui récompense les clubs les plus pacifiques, l'ASSC se classe troisième derrière l'USF Le Puy et Chadrac !

Une première :

Pour la première fois de son histoire, notre club s'est engagé en Coupe de France et a débuté sa saison footballistique officielle contre les voisins de Vals, vainqueur au 1^{er} tour.

Nouvelle couleur chez les jeunes :

Toutes les catégories jeunes de l'entente Saint-Christophe/Bains ont leur propre couleur. Déjà des sponsors ont équipé les U18 et les U15 aux nouvelles couleurs noir et blanc (maillots et shorts). Les clubs remercient les Ets Moure matériaux de Bains, Buisson Frères charpente du bourg et Turban plâtrier-peintre de Jabier pour leurs précieux gestes ; les U13 attendent leur nouvelle tenue.

Le 18 février 2012 : gros succès du loto du foot

Les dirigeants de l'ASSC ont réussi leur loto. Succès total avec une salle archi-pleine, ils ont même refusé des joueurs !



Bravo pour les fidèles bénévoles toujours dynamiques. Le 1^{er} lot a été gagné par Éliane Bernard des Rounes (un chariot électroménager complet) ; 2^e lot : M. Exbrayat de Cordes ; 3^e lot : Hélène Gibert (Lyon).



Raph au tirage au sort, Robert à l'ordinateur, Christian au micro

Les organisateurs ont remercié tous les participants, visiteurs et sponsors.



Association Iris 43

La nature a été très généreuse cette année pour l'association Iris 43. En effet, beaucoup de variétés sont venues fleurir notre jardin à Bellegarde. Avec ces quelques photos vous pourrez voir la variété de couleur et de forme qui sont apparues. Iris 43 vous invite, si vous le désirez, à venir visiter son jardin d'exposition lorsque les iris sont en fleurs (début Juin).

Pour cela contactez-nous :

M. Beranger Roland, Bellegarde,
43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon,
téléphone : 04 71 03 17 72

Vous pouvez assister à une séance d'hybridation (comment obtenir les graines). Quelques pistes vous seront proposées pour choisir de bons père



et mère en vue de l'obtention de nouvelles variétés. Beaucoup de sites Internet vous permettent aussi de faire votre choix avec toutes les photos à l'appui.

Nous espérons vous avoir donné envie de cultiver ces plantes au demeurant faciles à cultiver.



Modification des horaires d'ouverture des déchetteries de l'agglo à compter du 1^{er} novembre 2012

À compter du 1^{er} novembre 2012, les horaires des déchetteries de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay vont être modifiés.

Les déchetteries de Polignac, du Puy-en-Velay, de Sanssac-l'Église et de Saint-Germain-Laprade seront ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le dimanche matin de 9h à 12h.

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ENTREPRISE

ETIENNE ROBERT

ESPALE

43370 ST-CHRISTOPHE/DOLAIZON

TÉL. 04 71 03 97 38 - 06 61 52 83 85

Sarl. René BRENAS

Concessionnaire

MATERIELS AGRICOLES

Neuf & Occasion



Le Quairais

43490 COSTAROS

Tél. 04 71 57 15 83

Fax. 04 71 57 19 33

Port. 06 08 85 70 61

rene.brenas@wanadoo.fr



Auberge du Grand Chemin

Julie & Julien Bonfils

Téléphone: 04 71 03 18 99

43370 St Christophe / Dolaizon

Ouvert le midi du Mardi au Dimanche et le soir
vendredi et samedi

[Http://aubergedugrandchemin.com](http://aubergedugrandchemin.com)

TRAVAUX PUBLICS

SARL

SAGNARD

Raymond et Fils

43700 ARSAC-EN-VELAY

Tél./Fax 04 71 08 81 25 - Port. 06 14 68 98 16

le Petit Marché

de Saint-Christophe

04 71 03 11 15



EGEV

- > Réseaux
- > Illuminations
- > Eclairage public

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél: 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73

Taxi DANIELS christophe

*Solignac-sur-Loire
Cussac-sur-Loire*

St-Christophe-sur-Dolaizon

Transport
Médicaux assis
Toutes distances...

Taxi

Hospitalisation
Consultations
Dialyses, rayons

Rue des Fayes - 43370 Solignac-sur-Loire
Tél 04 7103 10 12 - Port. 06 70 10 59 96

CAFÉ DU SOLEIL

Cécile VEZIEN

**JEUX - JOURNAUX - BIMBELOTERIE
TABAC**

43370 ST-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON
Tél. **04 71 03 91 99**